Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260217-DCM2026_07-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DCM 2026-007 – FINANCE - Subvention pour fournitures scolaires

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de suffrages non exprimés
26	15	14	pour : 17 contre : 0	Abstentions : 4

Date de la convocation : Mercredi 11 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Éric MAHÉ, Claudine PELTIER, Jean-Paul LE BIHAN, Yvan LE NEVÉ, Simone LE NEVÉ, Gaël LACROIX, François PÉRIN, Josiane HENRY, Annie PÉRIN, Jean-Pierre COSTEMALE, Sylviane PEDRON, Chantal CHARRERON, Anne-Laure POUILLY ;

Pouvoirs : Céline BERCETCHE a donné pouvoir à Patrick CAILLEAU, Virginie TOUZARD a donné pouvoir à Jean-Paul LE BIHAN, Stéphane PEDRONO a donné pouvoir à François PÉRIN, Hervé RIO a donné pouvoir à Josiane HENRY, Vincent TANGUY a donné pouvoir à Éric MAHÉ, André MARNIER a donné pouvoir à Sylviane PEDRON ;

Absence : Céline BERCETCHE, Virginie TOUZARD, Stéphane PEDRONO, Maryse GOUBIN, Hervé RIO, Nadine GUILLON, Stéphane BODIGUEL, Vincent TANGUY, Thierry JOUBERT, Sophie LOLIVE, André MARNIER,

Secrétaire de séance : Gaël LACROIX

Les dépenses de fournitures scolaires, acquittées par la commune, pour les élèves de l'école Victor Hugo se sont élevées à 24 965.45 € pour les exercices 2024 et 2025, soit une moyenne de 12 482.73 € pour un effectif pondéré de 222 élèves, soit un montant par élève de 56.23 €.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260217-DCM2026_07-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

	CA 2024	CA 2025	Cumul de dépenses 2024 - 2025
Dépenses de fournitures scolaires Ecole publique	*12 398,90 €*	*12 566,55 €*	24 965,45 €
Dépenses de fournitures scolaires Ecole publique moyen pondéré N et N-1	*Pour mémoire n-1* *12 135,34 €*	***12 482,73 €***	

Effectifs pondérés sur l'année scolaire 2024 / 2025	**222**
1er trimestre (sept-dec N-1)	219
2e trimestre (janvier-mars N)	221
3e trimestre (avril-juin N)	225



Subvention par élève pour les fournitures scolaires	*Pour mémoire 2025* *52,53 €*	**2026** ***56,23 €***

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal par 17 votes pour et 4 abstentions (Sylviane PEDRON avec pouvoir, Anne-Laure POUILLY et Chantal CHARRERON).

ALLOUE aux élèves surzurois des classes maternelles et élémentaires de l'école Saint-André une subvention pour l'exercice 2026 de 56.23 € par élève et ce pour l'achat de fournitures scolaires ;

VERSE ce concours financier qui sera imputé à l'article 65748 du budget primitif 2025 (section de fonctionnement) directement à l'OGEC ;

VERSE une subvention équivalente par élève surzurois scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire spécialisée extérieure (classe ULIS…) ;

SOLLICITE des communes extérieures, dont les élèves fréquentent l'école Victor Hugo, la même participation pour l'achat des fournitures scolaires ;

AUTORISE Madame le Maire à signer tous documents dans le cadre de cette délibération.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260217-DCM2026_07-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 18 février 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 21/02/2026 Qualité : Maire  Noëlle CHENOT	Gaël LACROIX